

Conseil Municipal du 8 Juin 2021

Le quorum est atteint : 10 conseillers présents à l'ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Bruno Soulier

Secrétaire auxiliaire : Véronique Lapacherie

Absents : Vanessa Bouyssou a donnée pouvoir à Amandine Mézy

Sebastien Gallineau a donné pouvoir à Jean-Paul Méjecaze

Jean-Luc Bernard

Tatiana Liachenko

Thierry Segond excusé

1-Approbation du compte rendu du CM du 18 Mai 2021

Vote à l'unanimité

2-Cimetière : adoption règlement et fixation des tarifs

- Nouveau règlement
 - Explication des modifications apportées par Jean-Paul Méjecaze et Véronique Lapacherie.
 - Suppression de toutes les concessions d'une durée de 15 ans.
 - Seules les concessions d'une durée de 30 ans seront possibles.
 - Modification de la numérotation à faire sur le nouveau règlement :
 - Changer l'Article 62 : Nettoyage par l'Article 61 : Nettoyage
 - Changer à partir de l'Article 88 par l'Article 87 et jusqu'à la fin de façon chronologique.

Vote à l'unanimité

- Nouvelle tarification

Vote à l'unanimité

3-Cœur de village

Monsieur le Maire fait un rappel du marché attribué pour la 1^{ère} tranche au bureau d'études EURL Amélie Vidal Ingénieur Paysagiste qui aura aussi le marché de la 2^{ème} tranche. La 2^{de} tranche concernera la rue transversale du croisement de l'ancien garage Renault à l'ancienne gendarmerie au niveau de l'écluse. Cette tranche est primordiale pour sécuriser les piétons, le nouveau pôle administratif, les entrées des écoles, l'accès à la salle des fêtes et régler la vitesse.

Vote à l'unanimité

4-Maison Courdès : Validation du PRO pour le relogement de la mairie et de l'agence postale qui s'élève à 549 041,92 € HT

Vote à l'unanimité

5-Maison Courdès : DCE

Fixation des critères de notation pour la consultation des entreprises pour tous les futurs lots du marché :

- 60 % pour la technique
- 40 % pour le prix

Vote à l'unanimité

6-Financement travaux Maison Courdès

Présentation et explication des offres de « La Banque Postale » et du « Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées »

- **Prêt relais de 190 000,00 €**
 - CRCA au taux de 0,80 %
 - La Banque Postale au taux de 0,49 %
 -

La Banque Postale est choisie pour la réalisation du prêt relais.

Vote à l'unanimité

7-Organisation des élections le 20 Juin 2021

Une répartition provisoire est mise en place.

8-Informations diverses

- Postuler pour une crèche financée par le Grand-Figeac sur la commune de Livernon
 - Proposition par Jean-Paul Méjecaze d'un terrain à côté de l'office notarial et de la déchetterie, afin de ne pas perdre ce projet de micro-crèche.
- Problème de conteneur poubelle à Viazac (50 habitants)
 - La relance sera faite auprès du SMIRTOM
- Discussion sur les plans alimentaires pour les repas cantine
- Question de Mr Molles concernant la réserve d'eau.
 - Cette réserve devrait être installée par la STAP.
- Modifications à faire du nouveau règlement concernant la cantine et la garderie.
 - La commission école se réunira prochainement pour l'élaboration et / ou la modification de ces règlements, afin de prévenir assez tôt les parents pour une mise en place à la rentrée 2021-2022.

La séance est levée à 23h50